

Le 2 novembre 2023

**Direction Urbanisme Habitat Cadre
de vie**

Madame Florence ROUSSELOT-PAILLEY
26 villebois Mareuil
71100 CHALON-SUR-SAONE

N/Réf. : 2023-1588 CB / MB / OB
Affaire suivie par : Madame Otilie BOUVIER (☎ 03 84 47 85 66)
V/Réf. : Votre courrier du 8 septembre 2023

Objet : PLUi-HM - Communes de CHILLE et PANNESSIÈRES

Madame,

Je fais suite à votre courrier en date du 8 septembre 2023, par lequel vous indiquez être propriétaire de plusieurs parcelles sur les communes de Chille et de Pannessières. A cet égard, vous demandez qu'ECLA porte une attention particulière quant à l'appréciation de leur constructibilité lors de l'élaboration du PLUi-HM.

Tout d'abord, je vous remercie pour l'intérêt que vous portez sur le projet d'élaboration du PLUi-HM au sein du territoire d'ECLA.

Je tiens à vous informer que je prends acte de votre courrier et de vos observations formulées dans le cadre de la concertation prévue tout au long de l'élaboration du PLUi-HM, conformément à l'article L103-2 du code de l'urbanisme.

S'agissant des réunions publiques du PADD, le calendrier n'est pas à ce jour fixé mais elles sont prévues à partir de mars 2025. Je tiens à vous indiquer que vous pouvez suivre l'actualité et l'avancée du PLUi-HM sur le site internet d'ECLA à la rubrique « Habitat et Urbanisme » qui est mis à jour régulièrement.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Claude BORCARD